

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE AGILITY
DU LUNDI 28 JANVIER 2019 AU COMPLEXE CANIN DE ST PAUL**

Sur convocation en date du 23 janvier 2019, étaient présents : José ROBERT, Président, Julie HOUAREAU, CTT, Françoise PAULET, représentant du 2CES, Michèle (Melissa) PALANCHON, représentant du FCT.

Absents, excusés : Jean-Luc CHANE KANE, président de l'ACTR, Geneviève BOMMALAIS, Henry JONZO, Didier POTHIN.

La séance est ouverte à 18H30 par José R. Melissa P. est désignée comme secrétaire.

Ordre du jour

- Ouverture des clubs lors des concours officiels
- Questions diverses

1/ Ouverture des clubs lors des concours officiels

Lors de la réunion de la CUT du 22 JANVIER 2019, après constatation du nombre croissant de manifestations obligeant les clubs de La Réunion à fermer les week-ends, la CUT propose l'adoption de la règle suivante :

Les clubs seront obligatoirement fermés

- lors du, ou des, week-ends de la multi races ;
- lors du championnat d'une discipline, quelle qu'elle soit ;

Pour tous les autres concours, seule sera fermée la section concernée. Toutes les autres sections pourront pratiquer leur discipline.

Cette proposition sera soumise à la plus proche réunion de l'ACTR et sera applicable dès approbation.

En ce qui concerne la CTEAC, cette proposition est approuvée à l'unanimité.

2/ Questions diverses

Pour information, José R. indique qu'un nouveau club, le CLUB CANIN DE STE MARIE, a déposé un dossier de demande de stage d'affiliation.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 18H55.